
Calendrier indicatif des étapes RH de la seconde phase de la réforme territoriale
septembre 2015 – janvier 2016

Septembre

- **dialogue social national** : réunion du GT CSFPE pour présenter l'actualité de la réforme et échanger sur les projets de feuille de route interministérielle de l'accompagnement Rh et le projet d'instruction ministérielle sur les études d'impact et les plans ministériels d'accompagnement RH
- **dialogue social local** : réunion conjointe des CT et des CHSCT de proximité pour présenter l'état d'avancement de la réforme (macro-organigrammes, feuille de route RH, élaboration des études d'impact, des micro-organigrammes, etc)
- **dialogue social local** : réunion des instances informelles de concertation par les préfets préfigurateurs pour présenter l'état d'avancement de la réforme (macro-organigrammes, feuille de route RH, élaboration des études d'impact, des micro-organigrammes, etc)
- mise en place par les directeurs préfigurateurs de leurs équipes projets
- diffusion des lettres de mission du Premier ministre aux préfets préfigurateurs
- publication de la circulaire sur l'organisation des SGAR
- publication :
 - des textes réglementaires (décret et arrêté) relatifs aux mesures d'accompagnement indemnitaire des réorganisations de service liées à la nouvelle organisation territoriale de l'Etat,
 - diffusion de trois instructions de la Ministre chargée de la fonction publique (feuille de route interministérielle d'accompagnement RH, études d'impact et plans ministériels d'accompagnement et à l'accompagnement individuel des agents).

Octobre

- **dialogue social national** : échanges dans le cadre des instances informelles ou CTM ou CT de réseaux pour présenter l'état d'avancement de la réforme (macro-organigrammes, feuille de route RH, élaboration des études d'impact, des micro-organigrammes, etc)
- **dialogue social local** : échanges relatifs aux études d'impact dans les CT et CHSCT de proximité ou GT informels
- établissements des micro-organigrammes de chaque service (31 octobre) et envoi à la MICORE
- publication d'un « questions-réponses » à destination des agents
- remontée des études d'impact par les préfets préfigurateurs aux secrétaires généraux ministériels (31 octobre)

1^{er} – 15 novembre

- **dialogue social national** : présentation de l'arrêté interministériel listant les services restructurés (ouvrant le bénéfice de la PARRE) et du « décret balai » en CTM ou CT de réseaux compétents
- **dialogue social national** : échanges sur les grandes lignes du plan RH ministériel en CTM ou de CT de réseaux ou GT informel
- arbitrage relatif aux cotations des emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat
- publication des postes de directeurs régionaux et de SGAR
- échanges interministériels sur les organigrammes détaillés

15 – 30 novembre

- **dialogue social national** : réunion du GT CSFPE pour échanger sur l'actualité de la réforme (17 novembre)
- publication d'un arrêté interministériel listant les services restructurés (ouvrant le bénéfice de la PARRE)
- publication des postes de directeurs régionaux adjoints et de SGAR adjoints
- publication des postes de chefs de service de DR et de chargés de mission en SGAR
- **dialogue social local** : réunion conjointe des CT et CHSCT de proximité pour examiner les projets de textes d'organisation des services, accompagnés des études d'impact.

1^{er} – 15 décembre

- **dialogue social local** : réunions des instances informelles par les préfets préfigureurs
- **dialogue social national** : réunion des CTM ou CT de réseaux pour échanger sur les plans ministériels d'accompagnement RH
- **dialogue social national** : réunion du GT CSFPE pour échanger sur l'actualité de la réforme

Avant le 31 décembre 2015

- finalisation des plans ministériels d'accompagnement RH

3 janvier 2016

- nomination des directeurs régionaux et des SGAR

4 – 15 janvier 2016

- nomination des directeurs régionaux adjoints et des SGAR adjoints
- nominations des chefs de service de DR et de chargés de mission en SGAR